



N° 11-624-MIF au catalogue — N° 015

ISSN: 1708-0177

ISBN: 0-662-72643-X

Document analytique

Aperçus sur l'économie canadienne

Tendances nationales et régionales des faillites d'entreprises, 1980 à 2005

par Cindy Lecavalier

Division de l'analyse microéconomique
18^e étage, Immeuble R.H. Coats, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1-800-263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Tendances nationales et régionales des faillites d'entreprises, 1980 à 2005

par Cindy Lecavalier

11-624-MIF N° 015

ISSN: 1708-0177

ISBN : 0-662-72643-X

Division de l'analyse microéconomique
18-F, immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade du Pré Tunney,
Ottawa, K1A 0T6
Statistique Canada

Octobre 2006

Pour obtenir plus de renseignements :

Service national de renseignements : 1-800-263-1136

Demandes par courriel : infostats@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English (Catalogue no. 11-624-MIE, no. 015).

Note de reconnaissance :

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Remerciements

Je suis reconnaissante à John Baldwin et Desmond Beckstead de la Division de l'analyse microéconomique de Statistique Canada pour leur soutien et leurs bons conseils tout au long du projet. J'aimerais remercier également Philip Cross de la Division de l'analyse économique de conjoncture pour ses commentaires constructifs.

Sommaire exécutif

Le présent document donne un aperçu de la tendance à long terme des faillites d'entreprises au Canada¹, examine l'évolution de la fréquence des faillites selon la région en réaction aux tensions suscitées par les fluctuations économiques, et analyse la relation entre la fréquence des faillites et la santé économique des régions. Au cours des 25 dernières années, les entreprises canadiennes ont connu plusieurs périodes tumultueuses. Après deux décennies de forte multiplication des faillites causée par deux récessions importantes et l'entrée en vigueur de deux accords de libre-échange durant les années 1980 et les années 1990, en 2005, la fréquence des faillites était retombée au niveau observé au début des années 1980. Parallèlement, les écarts entre les taux de faillites en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique ont diminué, à mesure qu'a convergé l'intensité des faillites dans ces trois provinces. Tout au long de la période, les taux de faillites dans ces trois provinces ont évolué en harmonie avec les taux de chômage. Font exception l'Alberta et la Nouvelle-Écosse, où les taux de faillites ont augmenté nettement au début des années 1990.

1. Introduction

Le nombre moyen annuel de faillites d'entreprises au cours des 25 dernières années se chiffre à environ 10 000. La faillite fait partie du cycle de vie des entreprises : de nouvelles entreprises sont sans cesse créées, d'autres ferment volontairement leurs portes et certaines, à cause d'une mauvaise gestion ou de diverses tendances indésirables sur le marché, n'arrivent pas à demeurer viables et sont forcées de déclarer faillite.

Au pays, en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, c'est le Bureau du surintendant des faillites Canada (BSFC) qui détient le mandat de « superviser l'administration des actifs régis par la Loi, de conserver les registres des procédures, d'enquêter sur les plaintes et de surveiller le travail des syndics de faillite » (BSFC, 2002, p. 3). Cette loi date de 1919 et a été modifiée trois fois pour en arriver à sa forme actuelle. Lorsque les biens et les actifs d'une entreprise ou d'une personne morale ne suffisent plus à acquitter les obligations financières de celle-ci et qu'il n'existe aucune chance de redresser la situation, la faillite est le moyen de liquider les actifs au profit des créanciers².

Les faillites d'entreprises présentent un intérêt considérable, parce qu'elles fournissent une mesure des pressions qui s'exercent sur les entreprises. Elles constituent un indicateur des tensions économiques associées aux baisses de l'activité économique nationale ou régionale, ou de la santé de la gestion des entreprises. La hausse ou la baisse des taux de faillites d'entreprises au Canada révèle comment les diverses régions s'adaptent à ces pressions et constitue une mesure qui permet de comparer la santé des économies régionales.

1. Dans cette étude, le Canada correspond aux 10 provinces.

2. La plupart des faillites examinées dans le présent document concernent des entreprises, mais certaines sont des faillites personnelles de travailleurs autonomes. Selon le Bureau du surintendant des faillites, un travailleur autonome dont la dette commerciale représente plus de 50 % de sa dette totale déclare une faillite commerciale par opposition à une faillite personnelle (BSFC, 2002).

Puisque les principales causes d'échec des entreprises ont déjà été étudiées par Baldwin et coll. (1997), la présente étude suit une approche différente. Nous y examinons l'intensité des faillites dans le long terme, en mettant en outre l'accent sur les différences interrégionales. Dans la première partie de cette étude, nous donnons un aperçu national des faillites d'entreprises au cours du temps. Dans la deuxième partie, nous examinons la manière dont évolue l'insolvabilité des entreprises dans les diverses régions du Canada en fonction des tensions économiques. Enfin, nous cherchons à déterminer si le taux de faillites d'entreprises est corrélé au taux de chômage et s'il diffère selon la région.

2. Concepts et données

2.1 Nombre de faillites et d'entreprises

Le présent document examine les faillites d'entreprises à l'aide du nombre annuel de faillites et du nombre d'entreprises présentes sur le marché afin de calculer l'intensité des faillites (le nombre de faillites divisé par le nombre d'entreprises). Ces données proviennent respectivement du Bureau du surintendant des faillites Canada³ (BSFC, 1980 à 2005) et de Statistique Canada⁴. Les entreprises qui ont un compte de retenues sur la paie et celles qui font des versements au régime d'assurance-emploi et au Régime de pensions du Canada ou qui déduisent l'impôt à la source pour l'administration fédérale au nom des employés font partie de la population des entreprises. Les données de l'étude sur les faillites d'entreprises de Baldwin et coll. (1997) proviennent des mêmes sources.

Puisque le nombre de faillites peut varier parce que le nombre d'entreprises change, nous utilisons ici la fréquence des faillites (c.-à-d. le nombre de faillites pour 1 000 entreprises) pour mesurer l'intensité ou la gravité des faillites. Le nombre de faillites peut augmenter simplement parce que le nombre d'entreprises s'accroît. Définir l'intensité comme étant le nombre de faillites divisé par le nombre d'entreprises nous permet de voir si la probabilité que les entreprises échouent est à la hausse ou à la baisse.

Les données sur les faillites et les passifs nets présentées ici ont trait au secteur des entreprises et excluent les services d'éducation, les services de soins de santé et les services d'administration publique. Les données sont disponibles en annexe.

3. Pour plus de données sur les faillites, consultez le site Internet du Bureau du surintendant des faillites Canada à l'adresse suivante : <http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inbsf-osb.nsf/fr/home>.

4. Les données sur la population des entreprises utilisées dans cette étude sont disponibles de CANSIM : Comptes actifs de retenues salariales, données trimestrielles désaisonnalisées (nombre), tableau 178-0001. Ces données couvrent le secteur des entreprises et le secteur non commercial. Toutefois, comme le nombre d'employeurs dans le secteur non commercial est relativement faible et constant au fil du temps, nous estimons que la série de données sur l'ensemble de l'économie utilisée ici donne une représentation fidèle de la population du secteur des entreprises. Les données sur les faillites sont limitées au secteur des entreprises. Les données sur le nombre d'entreprises par région figurent au tableau A2.

2.2 Pertes et passif net

Nous examinons en outre les déficits causés par les faillites d'entreprises en fonction de la valeur de l'actif net national, afin d'évaluer la gravité de l'insolvabilité commerciale au cours du temps. Cette mesure reflète l'ampleur des pertes financières dues aux faillites. Nous la comparons à la valeur de l'actif net national. L'actif net est égal à la différence entre l'actif et le passif. À de rares exceptions près, en cas de faillite, le passif d'une entreprise est plus grand que son actif. Si nous divisons l'actif net (ou le passif net) de l'ensemble des entreprises en faillite par l'actif net de l'ensemble de l'économie, nous obtenons une mesure financière de l'importance des pertes dues aux faillites. Le Bureau du surintendant des faillites Canada recueille les données sur l'actif et le passif des entreprises en faillite, tandis que le Système de comptabilité nationale de Statistique Canada fournit la valeur de l'actif net national. Toutes ces valeurs sont exprimées en dollars courants.

2.3 Taux de chômage

Le taux de chômage annuel a été sélectionné pour fournir une mesure générale de la santé de l'économie d'une région, mesure qui peut être comparée à la fréquence des faillites dans cette région. Les taux de chômage régionaux ont été calculés en effectuant le rapport de la somme des personnes au chômage de la région et la somme de la population active de cette même région.

3. Tableau de la situation de l'insolvabilité commerciale au Canada

Les récessions du début des années 1980 et des années 1990 sont associées à des taux élevés de faillites d'entreprises au Canada (tableau 1). Durant les premières années de chacune de ces décennies, les taux de faillites ont augmenté spectaculairement (figure 1). Le nombre le plus élevé de faillites a été relevé au début des années 1990, durant lesquelles ont eu lieu une récession, ainsi qu'une restructuration suscitée par la libéralisation des échanges. De 1980 à 1992, le nombre de faillites a plus que doublé, passant de 6 519 à 14 004. Toutefois, depuis, d'importantes améliorations ont eu lieu. En 2005, le nombre de faillites n'était plus que de 7 334, ce qui représente un retour, du nombre absolu de faillites, au niveau du début des années 1980.

Tableau 1 Résumé de quelques paramètres, Canada, certaines périodes de 1980 à 2005

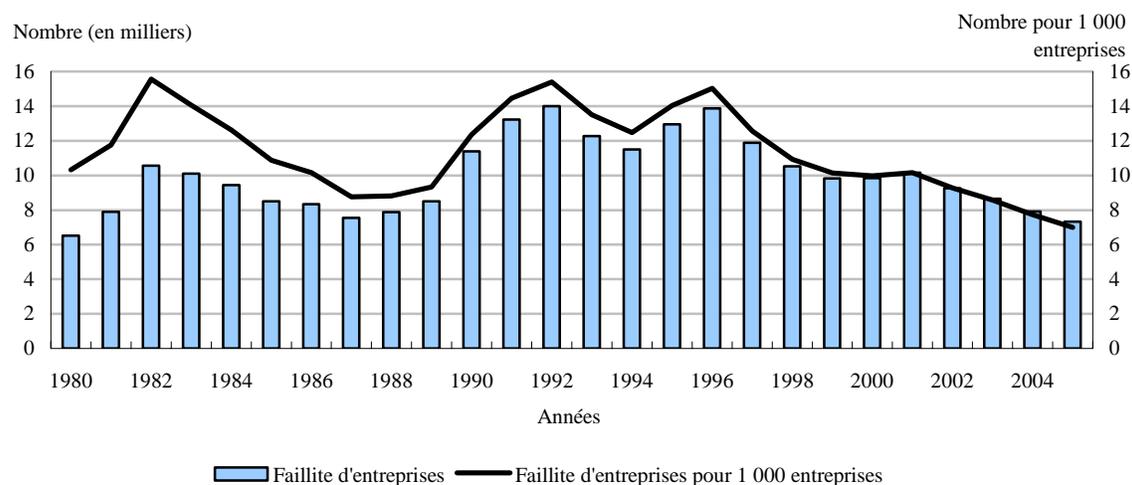
	1980 à 1988	1989 à 1998	1999 à 2005	1980 à 2005
Fréquence des faillites (nombre pour 1 000 entreprises)				
Moyenne	11,44	13,01	8,98	11,38
Moyenne pondérée ¹	11,28	13,00	8,96	11,26
Écart-type	2,31	1,88	1,25	2,46
Taux de chômage (%)				
Moyenne	9,59	9,54	7,27	8,95
Moyenne pondérée	9,60	9,55	7,26	8,86
Écart-type	1,73	1,31	0,38	1,64
Taux de croissance produit intérieur brut² (%)				
Moyenne annuelle	7,88	4,30	5,77	5,85
Écart-type	2,31	2,69	2,55	2,91
Taux de croissance de l'actif net (%)				
Moyenne annuelle	9,34	7,04	6,36	7,58
Écart-type	3,43	1,71	2,03	2,68

1. Moyenne des fréquences des faillites, pondérée par leur proportion à la population totale d'entreprises.

2. Valeur de 1981 à 2005, secteur des entreprises excluant l'industrie du logement occupé par son propriétaire.

Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

Figure 1 Fréquence des faillites commerciales, Canada, 1980 à 2005



Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

3.1 Fréquence des faillites

Parallèlement à la croissance progressive du nombre annuel de faillites au cours des années 1980 et des années 1990, on a assisté au Canada à une augmentation du nombre d'entreprises en exploitation, lequel est passé d'un peu plus de 630 000 en 1980 à plus de 1 046 000 en 2005, soit un taux de croissance de près de 60 %. Le nombre d'entreprises a augmenté fortement au cours des années 1980, s'est stabilisé au début des années 1990, puis a amorcé une lente tendance à la hausse de 1996 à aujourd'hui.

La fréquence des faillites (nombre de faillites pour 1 000 entreprises) suit la même évolution cyclique que le nombre de faillites (figure 1). Nous observons des sommets au début des

années 1980 et des années 1990. Toutefois, contrairement au nombre de faillites, l'intensité des faillites ne présente pas de tendance à la hausse s'étendant sur les deux décennies. Par contre, nous constatons une longue tendance à la baisse. La fréquence des faillites au Canada est passée de 10 pour 1 000 entreprises en 1980 à 7 pour 1 000 entreprises en 2005. C'est une réduction de 30 % de la fréquence des faillites au cours de la période de 25 ans. Les plus hauts taux de faillites commerciales ont été atteints en 1982 (16 faillites pour 1 000 entreprises) et en 1992 et 1996 (15 faillites pour 1 000 entreprises).

Le redressement qui a suivi la récession de 1991 à 1992 était plus lent que celui qui a suivi celle de 1981 à 1982. La diminution de la fréquence des faillites a duré 5 ans dans le premier cas, pour atteindre 9 faillites pour 1 000 entreprises. Cette même fréquence n'a été atteinte dans le deuxième cas qu'en 2002, soit 10 ans après la récession des années 1990. En outre, une deuxième hausse de la fréquence des faillites est observée de 1995 à 1996.

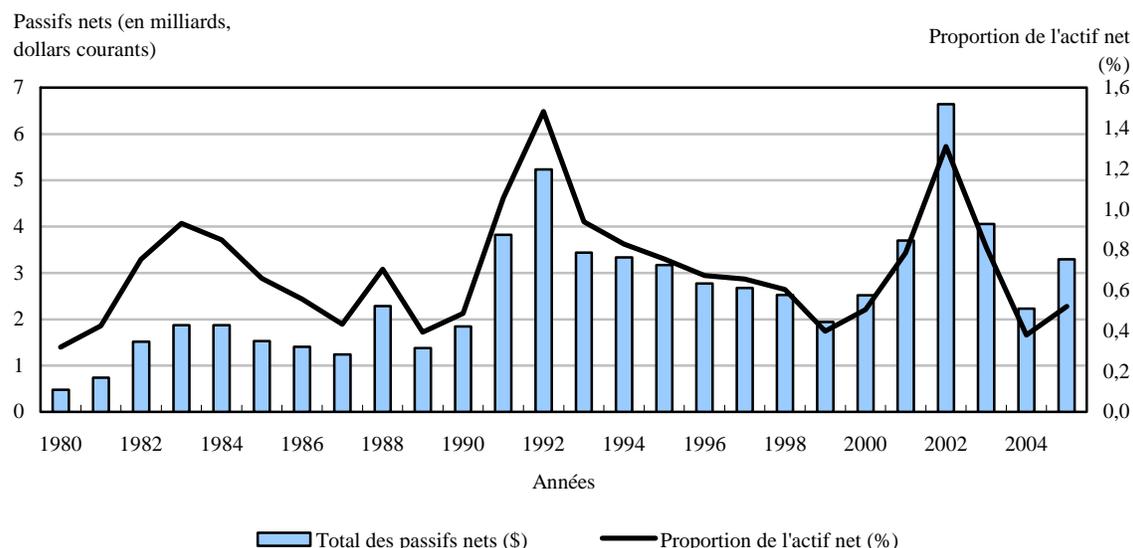
Les données démontrent aussi que l'intensité des faillites lors du ralentissement de 2001 est de beaucoup inférieure à celle du début des années 1980 et 1990. Malgré le déclin du marché de la haute-technologie en 2000 et en 2001, la fréquence des faillites d'entreprises n'a que légèrement augmenté pour ensuite diminuer de façon constante. Cette réaction est à l'opposé des hausses marquées du taux de faillites qui ont été observées au début des années 1980 et 1990.

3.2 Pertes pour la société

Malgré la perception d'échec associée à la faillite, certains prétendent que cette expérience pourrait avoir des effets bénéfiques à long terme. Armés de connaissances acquises lors de leur échec, les entrepreneurs ont plus de chances de réussir par la suite. Mais il n'en reste pas moins qu'au moment de la faillite, les dettes non payées entraînent une perte pour la société. L'ampleur de cette perte fournit une mesure de l'apprentissage entrepreneurial que la société doit faire suite à une telle expérience.

Au cours des 25 dernières années, le passif net des entreprises en faillite s'est accru (figure 2). Avec des passifs de plus en plus gros, le passif net qu'engendre les faillites a bondi de près de 480 millions de dollars en 1980 à environ 3,3 milliards de dollars en 2005. Et ce qui n'est pas surprenant, les passifs nets ont atteint des sommets en période de récession, soit au début des années 1980 et 1990. Toutefois, malgré une décroissance de la fréquence des faillites depuis une dizaine d'années, les passifs nets ont fortement augmenté de 1999 à 2002. Ils ont atteint plus de 6,6 milliards de dollars en 2002, soit un montant de 72 % et 21 % plus élevé qu'en 1984 et en 1992 respectivement. Ces données nous permettent de conclure que quoique les faillites soient moins nombreuses au début des années 2000, elles sont largement déficitaires.

Figure 2 Total des passifs nets des faillites commerciales et sa proportion de l'actif net du Canada, 1980 à 2005



Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

Les pertes subies représentent annuellement de 0,3 % à 1,4 % de l'actif net national. Ainsi, en 1980, elles se chiffraient à près de 480 millions de dollars, ce qui représente 0,32 % de l'actif net du Canada. La proportion était de 0,52 % en 2005. Sur une base annuelle, la perte peut paraître insignifiante, mais sur une période de plus de 25 ans, le montant cumulé est considérable.

Les pertes associées aux faillites, lorsqu'elles sont exprimées en pourcentage de l'actif net national, fluctuent également avec le cycle économique, ayant augmenté au début des années 1980, au cours des années 1990 et au début des années 2000. Ici, la mesure financière de l'intensité n'est pas plus importante au début des années 2000 que durant les années 1980. De nouveau, en 2005, nous observons un recul, mais nous ne dégageons aucune tendance à la baisse de long terme semblable à celle observée pour le nombre de faillites.

3.3 Industries déclarant le plus grand nombre de faillites

Les industries de la construction et du commerce au détail sont les deux principales industries déclarant le plus grand nombre de faillites chaque année au Canada, et ce depuis 1990⁵ (tableau 2). L'industrie de l'hébergement et de la restauration s'est classée troisième pendant 12 années sur 16 durant la période de 1990 à 2005. Les trois premières industries au classement annuel des faillites représentent à elles seules un peu plus de la moitié du nombre total annuel de faillites au Canada au début des années 1990. Cette proportion a diminué pour atteindre 44 % en 2005.

5. Le Bureau du surintendant des faillites Canada classe les faillites d'entreprises selon la Classification type des industries de 1980 pour la période de 1990 à 2003 et selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord en 2004 et en 2005.

Il est impossible de passer sous silence quelques particularités régionales. Entre autres, la présence répétée au début des années 1990 du secteur primaire (plus particulièrement du secteur agricole) et de l'industrie de la pêche et du piégeage dans le décompte des trois secteurs faisant le plus de faillites dans les régions des Prairies et de l'Atlantique, respectivement. Le nombre de faillites dans l'industrie du transport et de l'entreposage est aussi important pendant quelques années dans les régions des Prairies et de l'Atlantique. Finalement, une présence fréquente des 'autres' industries de service est notée dans ce décompte pour le Québec, la région des Prairies et la Colombie-Britannique.

Tableau 2 Nombre de commerces en faillite pour les trois premières industries au classement des industries selon l'insolvabilité, Canada et régions, certaines périodes de 1980 à 2005

	Commerce au détail	Construction	Hébergement et restauration	Nombre total de faillites
1990 à 1994				
Canada	14 664	9 103	8 164	62 391
Atlantique	1 028	744	423	4 818
Québec	6 192	2 631	3 760	23 793
Ontario	4 346	3 013	2 279	17 747
Prairies	2 264	1 659	1 191	10 957
Colombie-Britannique	834	1 056	511	5 076
1995 à 1999				
Canada	12 822	8 727	8 815	59 086
Atlantique	1 140	642	573	4 700
Québec	5 162	2 066	3 913	22 077
Ontario	3 813	2 474	2 524	15 949
Prairies	1 929	2 366	1 267	11 534
Colombie-Britannique	778	1 179	538	4 826
2000 à 2005				
Canada	8 798	8 319	6 462	53 178
Atlantique	759	498	353	3 780
Québec	2 494	1 380	1 925	13 640
Ontario	3 034	2 432	2 418	16 761
Prairies	1 654	3 018	1 191	13 263
Colombie-Britannique	857	991	575	5 734
1990 à 2005				
Canada	36 284	26 149	23 441	174 655
Atlantique	2 927	1 884	1 349	13 298
Québec	13 848	6 077	9 598	59 510
Ontario	11 193	7 919	7 221	50 457
Prairies	5 847	7 043	3 649	35 754
Colombie-Britannique	2 469	3 226	1 624	15 636

Source : Bureau du surintendant des faillites Canada.

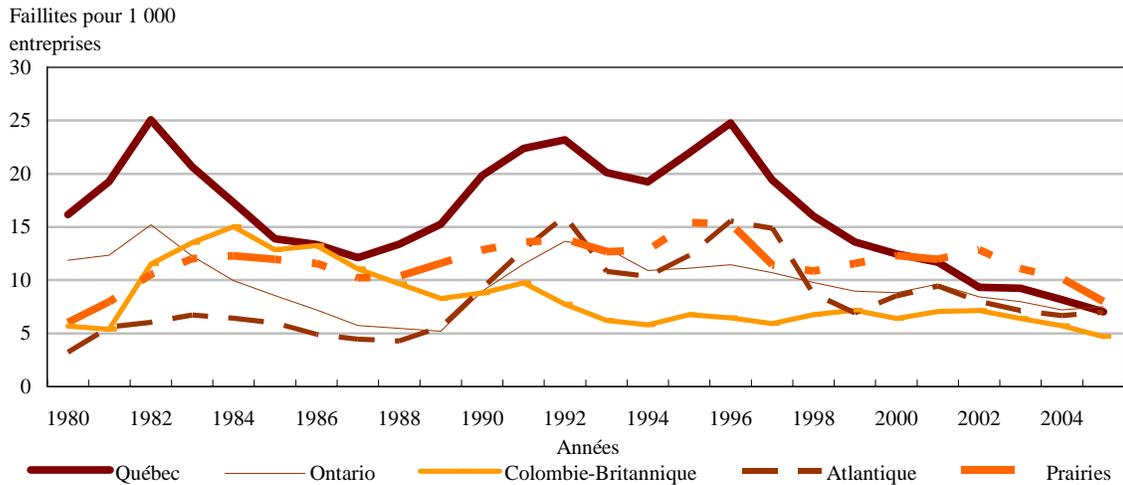
4. Réaction face au stress économique : les différences régionales

Puisque les économies régionales diffèrent l'une de l'autre, nous pouvons nous attendre à ce que l'évolution chronologique des faillites varie d'une région à l'autre. Pour plusieurs raisons, les régions n'ont pas toutes suivi exactement la tendance nationale au cours des années 1980 et des années 1990. En premier lieu, leur composition industrielle diffère. En deuxième lieu, durant les années 1990, les forces concurrentielles suscitées par la signature de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis en 1989 ont varié selon la région. En troisième lieu, des événements particuliers associés à la disparition de la pêche à la morue dans la région de l'Atlantique et à l'agriculture dans les Prairies ont touché certaines régions plus que d'autres au cours des années 1990.

Chaque région réagit de façon unique à l'économie nationale et aux circonstances régionales spécifiques. Malgré la diversité de leurs antécédents d'insolvabilité commerciale au cours des 25 dernières années, la plupart des régions présentent des fluctuations comparables en ce qui a trait aux faillites (figure 3). Cependant, alors que des différences interrégionales importantes existaient au début de la période, une convergence prononcée a eu lieu ces dernières années. En 1982, le taux de faillites était de plus de 25 pour 1 000 entreprises au Québec, mais d'environ 6 pour 1 000 entreprises dans la région de l'Atlantique, c'est-à-dire un écart de près de 20 pour 1000 entre le taux le plus élevé et le plus faible. En 2005, l'écart interprovincial n'était plus que de 3 faillites pour 1 000 entreprises, les taux variant de 5 faillites pour 1 000 entreprises en Colombie-Britannique à 8 faillites pour 1 000 entreprises dans les Prairies.

Lors de la récession des années 1980, toutes les régions connaissent une hausse de leur fréquence des faillites. Seule exception, la Colombie-Britannique présente une légère diminution en 1981. Toutefois après cette diminution, la Colombie-Britannique suit la tendance nationale et voit sa fréquence des faillites tripler jusqu'en 1984, passant de 5 à 15 faillites pour 1 000 entreprises. Dans les années 1990, l'entrée en vigueur des accords de libre-échange et l'arrivée d'une autre récession au Canada ont semblé n'avoir aucun impact significatif sur la solvabilité des entreprises de la Colombie-Britannique, qui a continué à enregistrer une baisse de fréquence des faillites jusqu'en 2005. La Colombie-Britannique présente en 2005 le meilleur taux de faillites de toutes les régions, soit 5 cas pour 1 000 entreprises.

Figure 3 Nombre de faillites pour 1 000 entreprises, par région, 1980 à 2005



Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

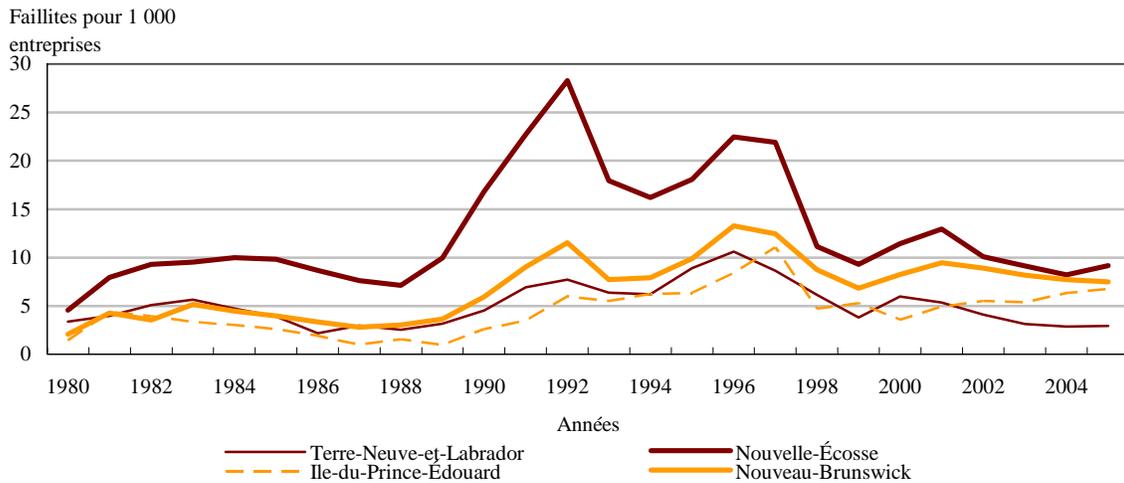
Le Québec est de loin la région ayant la fréquence des faillites la plus élevée jusqu'en 2001. Même en 1987, période de croissance partout au Canada, sa fréquence des faillites reste plus élevée que celle des autres régions. C'est en 1982 que le Québec connaît sa pire performance, soit 25 faillites pour 1 000 entreprises. Cette fréquence baisse presque de moitié pour atteindre 12 faillites pour 1 000 entreprises en 1987. Toutefois, en 1992 et en 1996, de nouvelles hausses de fréquences sont observées, presque aussi élevées qu'en 1982. Québec est la seule région très touchée par les deux récessions. Depuis, son taux de faillites est en baisse de 18 faillites pour 1 000 entreprises, pour atteindre son niveau le plus bas en 25 ans, c'est-à-dire 7 faillites pour 1 000 entreprises. Ces chiffres représentent la plus importante diminution observée au pays.

Les récessions des années 1980 et 1990 ont également touché l'Ontario. Le parcours de cette province ressemble à celui du Québec. Toutefois, ses entreprises ont été moins touchées en 1981 et 1982 puisque son taux a augmenté seulement de 3 faillites pour 1 000 entreprises. Alors que toutes les régions voient leur fréquence des faillites repartir à la hausse suite à une période de déclin, la fréquence des faillites en Ontario, tout comme celle en Colombie-Britannique, continue de diminuer jusqu'en 1989. La récession en 1991 et 1992 fait augmenter son taux de faillites à 14 pour 1 000 entreprises. Une très faible augmentation s'observe aussi en 1996. En Ontario, la fréquence des faillites en 2005 se chiffre à 7 faillites pour 1 000 entreprises, résultat d'une baisse générale qui a débuté en 1993.

Durant les années 1980, la fréquence des faillites de la région de l'Atlantique est la plus faible au pays, se chiffrant de 3 à 7 faillites pour 1 000 entreprises selon l'année. Les faillites dans les entreprises de l'Atlantique ont augmenté durant les années 1990 — lorsque l'industrie de la pêche a connu des ajustements traumatiques en raison du déclin des stocks de poissons. L'Atlantique enregistre alors une hausse de 400 % de sa fréquence des faillites de 1988 à 1992, pour atteindre 16 cas pour 1 000 entreprises. L'augmentation a été principalement causée par les événements en Nouvelle-Écosse (figure 4-1). D'une façon générale, cette province avait un taux d'insolvabilité plus élevé que ses trois voisines, mais la différence s'intensifie disproportionnellement de 1989 à 1998, principalement à cause de la situation dans l'industrie de

la pêche. Sans cette augmentation importante, la région de l'Atlantique aurait connu très certainement de plus faibles taux de fréquences des faillites dans les années 1990. En 2005, les faillites dans la région de l'Atlantique ont diminué pour atteindre 7 faillites pour 1000 entreprises, seulement 4 faillites pour 1 000 de plus qu'il y a 25 ans.

Figure 4-1 Fréquence des faillites — Provinces de l'Atlantique, 1980 à 2005

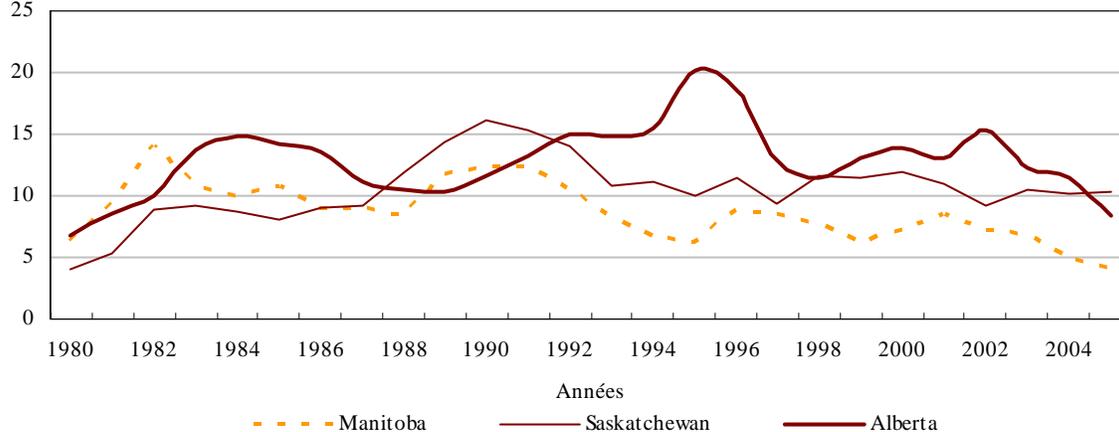


Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

Le secteur des entreprises de la région des Prairies suit aussi, de façon générale, la tendance nationale. Une première augmentation marquée de la fréquence des faillites apparaît de 1980 à 1982 : de 6 à 11 faillites pour 1 000 entreprises. Il n'y a pas de retour au taux de 1980 dans cette région, puisque la période de recouvrement se termine en 1988 et le nombre de faillites augmente lentement pour atteindre 14 et 15 faillites pour 1 000 entreprises en 1992 et en 1995/96, respectivement. La fréquence des faillites diminue ensuite jusqu'en 2005, ponctuée d'une légère hausse en 2002. L'Alberta façonne grandement le parcours de la région des Prairies (figure 4-2). La solvabilité des entreprises de cette province a été touchée de façon négative, mais à des périodes différentes de celles du Manitoba et de la Saskatchewan, soit de 1983 à 1986, de 1994 à 1997 et en 2002. En 1995 et 2002, l'industrie de la construction, ainsi que les 'autres' industries de service, ont contribué dans une large mesure à une augmentation des faillites d'entreprises en Alberta.

Figure 4-2 Fréquence des faillites — Provinces des Prairies, 1980 à 2005

Faillites pour 1 000
entreprises



Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

5. La faillite en tant que réaction à des fluctuations économiques régionales

Jusqu'à quel point les faillites d'entreprises sont-elles liées à la santé économique de la région? Si une économie vigoureuse entraîne une meilleure situation économique pour les entreprises, doit-on s'attendre à une baisse des fréquences des faillites? Pour étudier cette question, nous comparons la tendance de l'intensité des faillites au taux de chômage régional.

La relation entre le taux de chômage et la fréquence des faillites varie beaucoup selon les régions du pays (tableau 3). Globalement, il y a une corrélation élevée (77 %) entre ces deux mesures pour le Canada. Considérés individuellement, l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique sont les régions présentant une forte corrélation entre le taux de chômage et la fréquence des faillites. La corrélation entre ces deux variables est de 0,94 en Colombie-Britannique. Suivent ensuite le Québec (0,80) et l'Ontario (0,79). Les régions de l'Atlantique et des Prairies présentent une corrélation plutôt faible, entre le chômage et les taux de faillites, de 0,32 et 0,49 respectivement.

Le coefficient de corrélation de Spearman indique des valeurs assez similaires à celles des coefficients linéaires de corrélation de Pearson, à l'exception de la région de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique où elles sont beaucoup plus faibles. Le coefficient de Spearman utilise le rang auquel se classent les valeurs du taux de chômage et de la fréquence des faillites au lieu des valeurs elles-mêmes dont on utilise pour calculer le coefficient de corrélation de Pearson. Le coefficient de corrélation de Spearman est mieux approprié en situation de relation non linéaire entre deux variables.

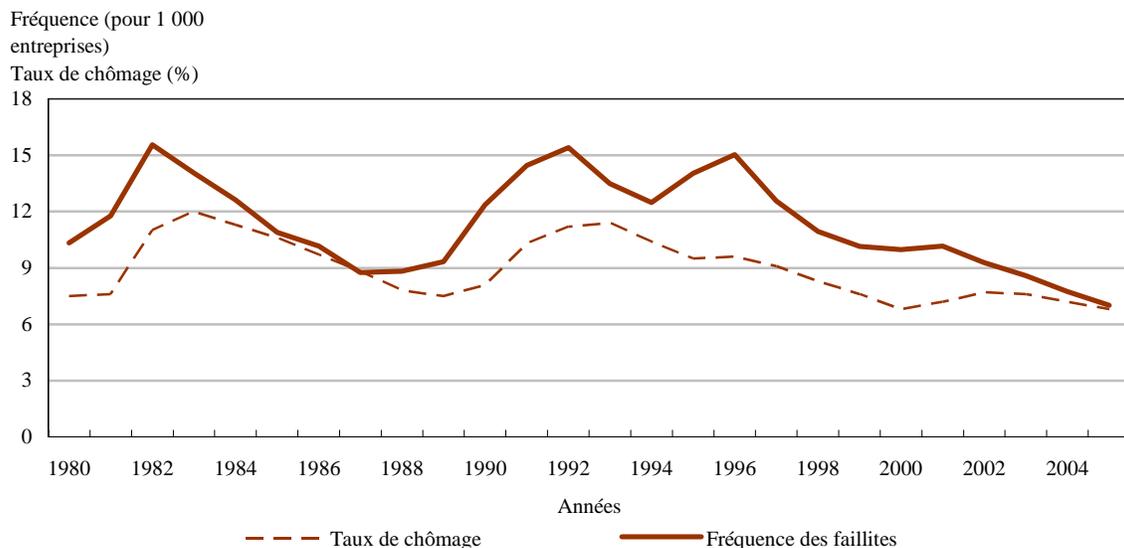
Tableau 3 Corrélation entre le taux de chômage et la fréquence des faillites commerciales, Canada et régions, 1980 à 2005

Régions	Coefficient de corrélation (Pearson)	Coefficient de corrélation (Spearman)
Canada	0,77	0,74
Atlantique	0,32	0,18
Québec	0,80	0,83
Ontario	0,79	0,74
Prairies	0,49	0,47
Colombie-Britannique	0,94	0,83

Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

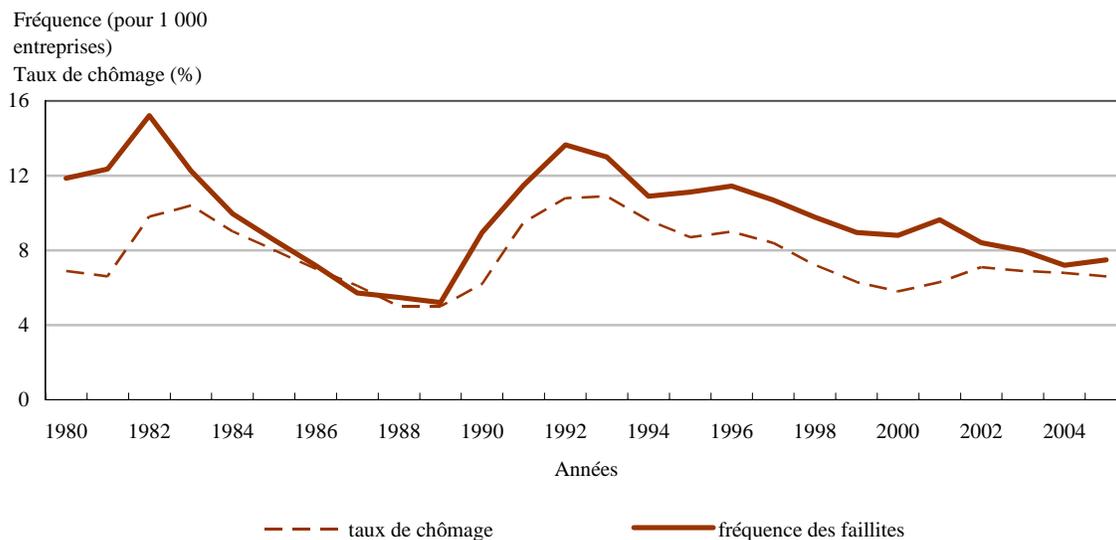
Pour l'ensemble de la période 1980 à 2005, il y a une forte corrélation entre le taux de chômage et la fréquence des faillites chez les grandes provinces alors que le lien est faible pour les provinces de l'Atlantique et des Prairies. La faiblesse de la corrélation pour ces deux dernières régions s'explique par les quelques années où la fréquence des faillites n'a pas suivi la tendance des taux de chômage. Les figures 5-1 à 5-6 illustrent la comparaison entre taux de chômage et les fréquences des faillites nationales et régionales.

Figure 5-1 Taux de chômage et fréquence des faillites — Canada, 1980 à 2005



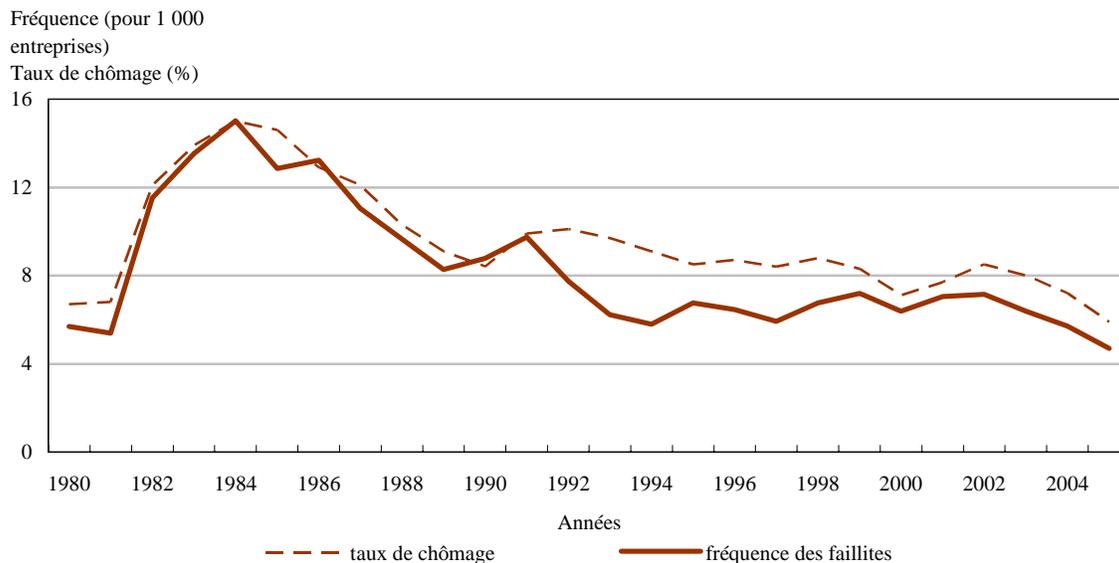
Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

Figure 5-2 Taux de chômage et fréquence des faillites — Ontario, 1980 à 2005



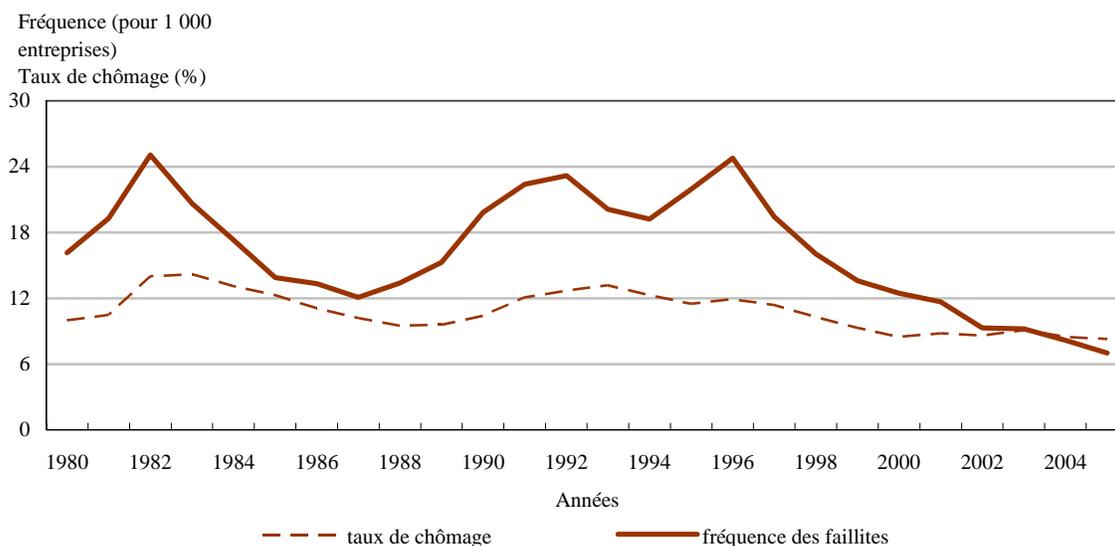
Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

Figure 5-3 Taux de chômage et fréquence des faillites — Colombie-Britannique, 1980 à 2005



Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

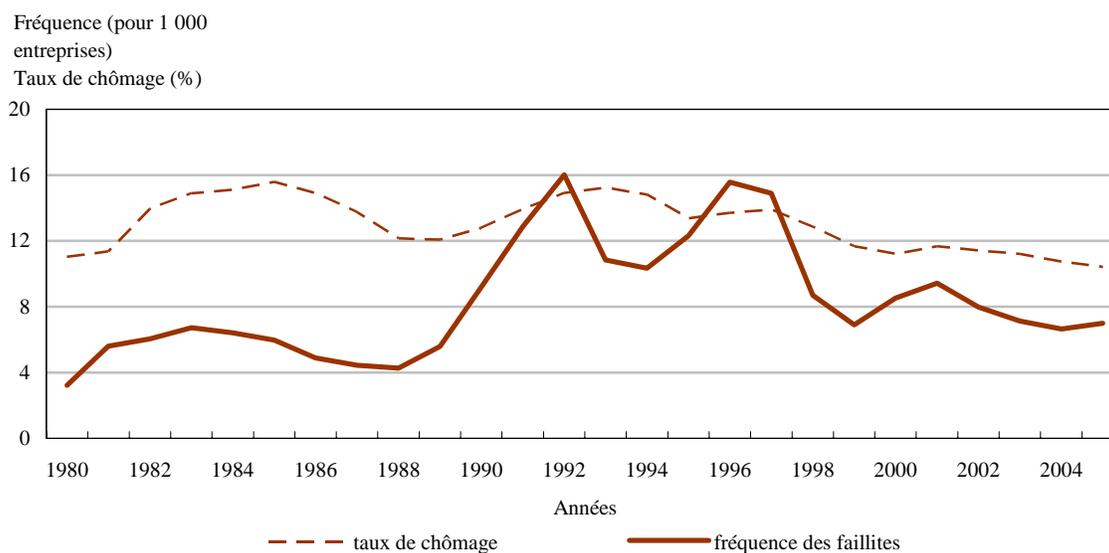
Figure 5-4 Taux de chômage et fréquence des faillites — Québec, 1980 à 2005



Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

Après 1989, dans la région de l'Atlantique, la fréquence des faillites a augmenté plus rapidement que le taux de chômage. La fréquence des faillites a diminué ensuite rapidement pendant deux ans, puis a augmenté de nouveau jusqu'en 1996. Quant au taux de chômage, il a diminué faiblement de 1993 à 1995, période où l'industrie de la pêche a subi une restructuration marquante.

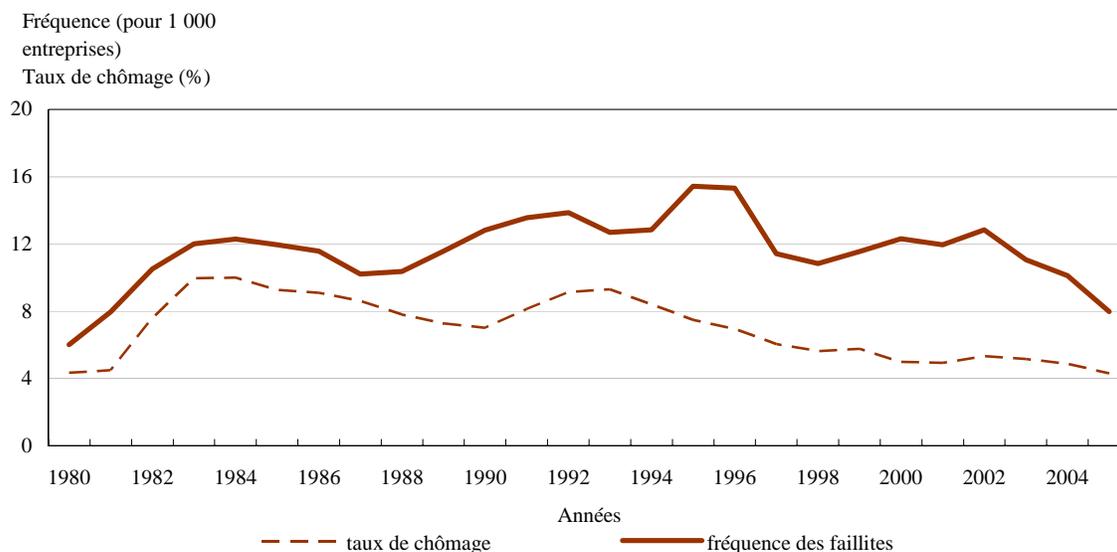
Figure 5-5 Taux de chômage et fréquence des faillites — Région de l'Atlantique



Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

De même, la région des Prairies connaît des années où la fréquence des faillites s'écarte des mouvements du taux de chômage. Alors que ce taux diminue de 1994 à 1996, la fréquence des faillites augmente de façon accélérée et se stabilise pour finalement retourner à son point normal en 1997. L'agriculture dans les Prairies vit des événements particuliers qui contribuent à ces divergences inhabituelles. Dans le milieu des années 1990, l'augmentation des faillites s'est accrue dans l'industrie de la construction et dans les 'autres' industries de service.

Figure 5-6 Taux de chômage et fréquence des faillites — Région des Prairies, 1980 à 2005



Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

La comparaison entre les deux mesures indique clairement que seules quelques années font basculer le coefficient de corrélation des régions de l'Atlantique et des Prairies. En ignorant ces années fortement affectées par des événements uniques, la corrélation générale entre le taux de chômage et la fréquence des faillites de ces deux régions est similaire à celles des autres régions. Il est important de souligner que la récession de 1981 à 1982 ne semble pas affecter outre mesure les deux mesures puisque la corrélation reste bonne pour cette période.

Conclusion

Au Canada, l'intensité des faillites d'entreprises a évolué considérablement au cours des 25 dernières années. Les récessions du début des années 1980 et des années 1990, ainsi que l'entrée en vigueur des accords de libre-échange en 1989 et en 1994 sont associées à une croissance importante des faillites au Canada, en ce qui concerne tant le nombre que l'intensité relative par rapport au nombre d'entreprises. Par contre, le ralentissement économique du début des années 2000 n'a pas causé d'accroissement aussi prononcé de la fréquence des faillites.

Récemment, le nombre de faillites a diminué pour atteindre son niveau le plus faible en 25 ans. En 2005, le nombre absolu de faillites était retombé au niveau observé au début des années 1980.

Le taux de faillites a diminué au cours de toute la période, pour retourner, en 2005, à un niveau inférieur à celui du début des années 1980.

Toutefois, si le nombre de faillites a diminué au cours du temps (en valeur absolue, ainsi que relativement au nombre total d'entreprises), il n'en est pas de même des pertes financières. En 2005, celles-ci étaient plus élevées qu'au début des années 1980. En outre, bien que moins nombreuses, les faillites ont entraîné des pertes plus importantes au cours des années 2000. Par conséquent, l'accroissement de la survie a été principalement le fait des petites entreprises. Bien qu'un moins grand nombre d'entreprises fassent faillite, l'ampleur moyenne des faillites a augmenté.

Au cours du temps, la fréquence des faillites régionales a non seulement diminué en général, mais a également convergé. Par le passé, la fréquence des faillites était plus élevée au Québec que dans les autres provinces et le taux de faillites dans cette province a subi des hausses et des baisses spectaculaires en fonction des fluctuations économiques des années 1980 et des années 1990; toutefois, aujourd'hui, le taux de faillites des entreprises québécoises est semblable à celui observé dans les autres régions. Récemment, l'écart entre les taux de faillites provinciaux a atteint un creux record en 25 ans.

L'évolution des nombres régionaux de faillites en fonction des fluctuations économiques régionales (mesurées par le taux de chômage) a été la même au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Elle a été moins prononcée dans certaines provinces plus petites, où des circonstances particulières associées aux pêcheries ou à la construction ont eu une incidence sur ces économies régionales. Pour l'Atlantique par exemple, les événements des années 1990 ont grandement touché l'insolvabilité des entreprises de cette région, particulièrement à cause de la Nouvelle-Écosse. Similairement, la région des Prairies enregistre une hausse plus prononcée de sa fréquence des faillites de 1995 à 1997, principalement causée par la situation particulière de l'Alberta.

Annexe

Tableau A1 Nombre de faillites d'entreprises, Canada et régions, 1980 à 2005

Années	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
1980	6 519	167	2 571	2 591	710	480
1981	7 892	302	3 252	2 826	1 020	492
1982	10 562	335	4 291	3 524	1 378	1 034
1983	10 104	412	3 817	2 969	1 637	1 269
1984	9 441	418	3 293	2 527	1 741	1 462
1985	8 512	408	2 760	2 266	1 770	1 308
1986	8 346	349	2 780	2 012	1 790	1 415
1987	7 544	331	2 653	1 692	1 624	1 244
1988	7 878	332	3 030	1 689	1 685	1 142
1989	8 498	443	3 501	1 643	1 890	1 021
1990	11 397	737	4 566	2 843	2 127	1 124
1991	13 228	1 042	5 107	3 567	2 245	1 267
1992	14 004	1 302	5 232	4 147	2 295	1 028
1993	12 265	887	4 520	3 901	2 112	845
1994	11 497	850	4 368	3 289	2 178	812
1995	12 954	1 000	5 018	3 340	2 637	959
1996	13 875	1 233	5 641	3 422	2 644	925
1997	11 889	1 197	4 480	3 277	2 061	874
1998	10 535	707	3 744	3 062	2 017	1 005
1999	9 833	563	3 194	2 848	2 165	1 063
2000	9 847	701	2 948	2 874	2 370	954
2001	10 152	773	2 757	3 202	2 361	1 059
2002	9 265	641	2 173	2 819	2 555	1 077
2003	8 659	572	2 160	2 721	2 228	978
2004	7 921	533	1 930	2 491	2 069	898
2005	7 334	560	1 672	2 654	1 680	768

Sources : Statistique Canada et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

Tableau A2 Nombre d'entreprises, Canada et régions, 1980 à 2005

Années	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
1980	631 633	51 760	159 127	218 285	118 092	84 369
1981	671 011	53 950	168 713	228 778	128 215	91 355
1982	678 949	55 417	171 082	231 634	131 020	89 796
1983	718 849	61 340	184 999	242 425	136 319	93 766
1984	748 334	65 212	190 369	253 675	141 720	97 358
1985	782 355	68 324	198 725	265 411	148 132	101 763
1986	821 458	71 395	208 348	279 941	154 808	106 966
1987	861 079	74 467	219 427	295 490	159 092	112 603
1988	893 249	77 752	226 156	308 290	162 752	118 299
1989	910 748	79 342	229 172	315 424	163 476	123 334
1990	921 570	80 098	230 215	317 396	165 868	127 993
1991	914 829	80 951	228 047	310 256	165 618	129 957
1992	909 291	81 266	225 575	303 945	165 632	132 873
1993	908 908	81 893	224 784	300 037	166 515	135 679
1994	921 265	82 212	227 130	301 915	169 757	140 251
1995	923 096	81 225	228 614	300 564	170 955	141 738
1996	922 852	79 212	227 725	299 274	173 412	143 229
1997	945 616	80 362	230 705	306 578	180 501	147 470
1998	963 696	81 317	233 753	313 647	186 181	148 798
1999	969 856	81 514	235 108	317 994	187 317	147 923
2000	987 409	82 306	236 765	326 592	192 471	149 275
2001	998 677	81 953	236 223	332 428	197 686	150 387
2002	998 196	80 295	233 424	334 979	198 979	150 519
2003	1 009 210	80 180	234 087	340 581	201 338	153 024
2004	1 024 341	80 136	236 326	345 916	204 504	157 459
2005	1 046 753	80 022	238 097	354 406	210 601	163 627

Source : Statistique Canada.

Tableau A3 Nombre de faillites pour 1 000 entreprises, Canada et régions, 1980 à 2005

Années	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
1980	10,3	3,2	16,2	11,9	6,0	5,7
1981	11,8	5,6	19,3	12,4	8,0	5,4
1982	15,6	6,0	25,1	15,2	10,5	11,5
1983	14,1	6,7	20,6	12,2	12,0	13,5
1984	12,6	6,4	17,3	10,0	12,3	15,0
1985	10,9	6,0	13,9	8,5	11,9	12,9
1986	10,2	4,9	13,3	7,2	11,6	13,2
1987	8,8	4,4	12,1	5,7	10,2	11,0
1988	8,8	4,3	13,4	5,5	10,4	9,7
1989	9,3	5,6	15,3	5,2	11,6	8,3
1990	12,4	9,2	19,8	9,0	12,8	8,8
1991	14,5	12,9	22,4	11,5	13,6	9,7
1992	15,4	16,0	23,2	13,6	13,9	7,7
1993	13,5	10,8	20,1	13,0	12,7	6,2
1994	12,5	10,3	19,2	10,9	12,8	5,8
1995	14,0	12,3	21,9	11,1	15,4	6,8
1996	15,0	15,6	24,8	11,4	15,2	6,5
1997	12,6	14,9	19,4	10,7	11,4	5,9
1998	10,9	8,7	16,0	9,8	10,8	6,8
1999	10,1	6,9	13,6	9,0	11,6	7,2
2000	10,0	8,5	12,5	8,8	12,3	6,4
2001	10,2	9,4	11,7	9,6	11,9	7,0
2002	9,3	8,0	9,3	8,4	12,8	7,2
2003	8,6	7,1	9,2	8,0	11,1	6,4
2004	7,7	6,7	8,2	7,2	10,1	5,7
2005	7,0	7,0	7,0	7,5	8,0	4,7

Sources : Statistique Canada; et le Bureau du surintendant des faillites Canada.

Tableau A4 Passifs nets¹ engendrés par les faillites d'entreprises, Canada et régions, 1980 à 2005

Années	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
	dollars courants					
1980	478 789 600	9 368 700	188 307 250	186 573 600	51 018 250	43 521 800
1981	741 406 350	28 426 300	327 824 200	230 013 600	79 153 250	75 989 000
1982	1 517 176 900	49 772 750	507 339 550	470 479 800	216 538 850	273 045 950
1983	1 870 808 050	44 945 300	507 750 350	514 720 200	372 832 250	430 559 950
1984	1 876 605 750	30 356 050	431 932 750	390 245 850	555 614 800	468 456 300
1985	1 528 950 200	26 420 850	323 870 100	327 549 300	507 076 150	344 033 800
1986	1 409 042 050	25 597 300	278 200 000	271 909 300	427 829 900	405 505 550
1987	1 244 587 630	35 586 785	306 831 327	259 481 550	347 270 364	295 417 604
1988	2 285 713 233	35 391 352	377 288 806	251 613 313	1 372 498 700	248 921 062
1989	1 382 119 429	46 388 978	496 621 541	269 724 366	321 593 476	247 791 068
1990	1 846 414 781	119 703 896	690 978 021	581 880 433	268 808 282	185 044 149
1991	3 822 312 462	149 601 672	1 701 150 649	1 354 670 262	375 125 943	241 763 936
1992	5 238 246 164	140 474 527	2 324 138 010	1 983 603 151	438 533 307	351 497 169
1993	3 439 552 188	124 624 956	1 178 538 462	1 704 281 089	268 213 368	163 894 313
1994	3 336 325 180	94 822 645	1 110 363 657	1 720 816 216	227 469 087	182 853 575
1995	3 168 730 393	110 340 417	874 942 687	1 661 806 620	308 404 095	213 236 574
1996	2 773 880 797	136 981 598	901 413 544	1 245 261 105	283 988 257	206 236 293
1997	2 679 892 987	83 285 614	746 730 200	1 099 294 110	364 541 452	386 041 611
1998	2 523 738 613	311 238 301	604 687 024	731 113 573	261 297 038	615 402 677
1999	1 940 835 546	81 620 455	450 072 453	834 919 627	326 703 804	247 519 207
2000	2 517 369 891	89 386 966	465 626 133	1 176 595 566	465 003 889	320 757 337
2001	3 698 975 792	99 575 784	747 241 210	1 510 897 064	864 662 588	476 599 146
2002	6 645 153 732	271 008 764	462 959 728	3 817 048 595	571 261 252	1 522 875 393
2003	4 052 619 346	118 001 446	555 393 252	2 887 161 833	261 751 222	230 311 593
2004	2 231 695 908	153 756 118	410 096 433	1 038 082 457	274 112 248	355 648 652
2005	3 292 939 123	79 622 256	1 798 271 044	882 908 239	206 645 029	325 492 555

I. Les passifs nets sont nommés « déficits » dans les publications du Bureau du surintendant des faillites Canada.
Source : Bureau du surintendant des faillites Canada.

Tableau A5 Taux de chômage, Canada et régions, 1980 à 2005

Années	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
	pourcentage					
1980	7,5	11,0	10,0	6,9	4,3	6,7
1981	7,6	11,4	10,5	6,6	4,5	6,8
1982	11,0	14,0	14,0	9,8	7,6	12,1
1983	12,0	14,9	14,2	10,4	10,0	13,9
1984	11,3	15,1	13,1	9,0	10,0	15,0
1985	10,6	15,6	12,3	8,0	9,3	14,6
1986	9,7	14,9	11,1	7,0	9,1	12,9
1987	8,8	13,7	10,2	6,1	8,6	12,1
1988	7,8	12,2	9,5	5,0	7,8	10,3
1989	7,5	12,1	9,6	5,0	7,3	9,1
1990	8,1	12,8	10,4	6,2	7,0	8,4
1991	10,3	13,9	12,1	9,5	8,1	9,9
1992	11,2	14,9	12,7	10,8	9,1	10,1
1993	11,4	15,3	13,2	10,9	9,3	9,7
1994	10,4	14,8	12,3	9,6	8,4	9,1
1995	9,5	13,4	11,5	8,7	7,5	8,5
1996	9,6	13,7	11,9	9,0	6,9	8,7
1997	9,1	13,9	11,4	8,4	6,0	8,4
1998	8,3	12,9	10,3	7,2	5,6	8,8
1999	7,6	11,7	9,3	6,3	5,8	8,3
2000	6,8	11,2	8,5	5,8	5,0	7,1
2001	7,2	11,7	8,8	6,3	4,9	7,7
2002	7,7	11,4	8,6	7,1	5,3	8,5
2003	7,6	11,2	9,1	6,9	5,2	8,0
2004	7,2	10,8	8,5	6,8	4,9	7,2
2005	6,8	10,4	8,3	6,6	4,3	5,9

Source : Statistique Canada.

Tableau A6-1 Nombre de faillites par industrie — Canada, 1990 à 2005

Industries selon la CTI¹	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Agricoles et services connexes	429	484	421	388	330	307	315	276	272	287	263	272	228	266
Pêche et piégeage	179	173	230	79	118	122	161	84	59	22	18	12	10	17
Exploitation forestière et services forestiers	111	150	179	86	74	91	126	173	145	151	143	203	150	163
Mines, carrières et puits de pétrole	50	52	67	50	24	49	30	31	45	66	66	32	61	64
Manufacturières	986	1 110	1 135	988	959	966	1 070	862	802	750	776	913	804	800
Construction	1 662	2 010	1 989	1 705	1 737	2 144	1 960	1 673	1 507	1 443	1 490	1 407	1 360	1 409
Transport et entreposage	826	966	858	665	517	513	746	802	601	714	860	1 074	932	862
Communications et services publics	98	97	116	123	94	155	161	147	144	116	118	126	135	145
Commerce de gros	787	917	984	785	718	806	897	749	568	479	552	519	480	541
Commerce de détail	2 721	3 035	3 190	2 923	2 795	2 924	3 094	2 576	2 265	1 963	1 821	1 814	1 448	1 418
Intermédiaires financiers et assurances	113	166	173	152	149	119	125	92	85	89	87	120	117	153
Services immobiliers et agences d'assurances	264	434	450	433	378	442	415	272	233	175	190	133	138	126
Services aux entreprises	696	830	976	978	772	902	1 064	850	766	725	752	804	758	716
Hébergement et restauration	1 422	1 556	1 872	1 636	1 678	1 973	2 063	1 802	1 584	1 393	1 307	1 308	1 033	1 051
Autres industries de services	1 053	1 248	1 361	1 274	1 154	1 442	1 638	1 500	1 459	1 460	1 404	1 415	1 611	928

Industries selon le SCIAN²	2004	2005
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	412	400
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	66	52
Services publics	12	9
Construction	1 339	1 314
Fabrication	737	699
Commerce de gros	390	337
Commerce de détail	1 203	1 094
Transport et entreposage	802	690
Industrie de l'information et industrie culturelle	140	115
Finance et assurances	118	100
Services immobiliers et services de location et de location à bail	175	166
Services professionnels, scientifiques et techniques	512	425
Gestion de sociétés et d'entreprises	39	39
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	330	341
Arts, spectacles et loisirs	174	155
Hébergement et services de restauration	930	833
Autres services, sauf les administrations publiques	542	565

1. Classification type des industries, 1980.

2. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Note : Le Bureau du surintendant des faillites Canada classe les faillites d'entreprises selon la Classification type des industries de 1980 pour la période de 1990 à 2003, et selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord en 2004 et en 2005.

Source : Bureau du surintendant des faillites Canada.

Tableau A6-2 Nombre de faillites par industrie — Région de l'Atlantique, 1990 à 2005

Industries selon la CTI¹	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Agricoles et services connexes	18	18	19	22	11	17	18	17	6	8	10	14	9	9
Pêche et piégeage	149	135	221	64	106	108	140	72	9	45	3	6	6	3
Exploitation forestière et services forestiers	13	19	18	5	13	11	15	30	24	12	21	52	19	22
Mines, carrières et puits de pétrole	1	1	0	1	0	0	0	3	0	0	6	1	0	2
Manufacturières	35	33	63	46	40	45	40	51	40	41	81	54	69	63
Construction	116	178	197	114	139	156	159	149	77	101	94	96	68	69
Transport et entreposage	77	109	101	91	53	46	99	108	52	52	64	111	111	90
Communications et services publics	5	7	16	19	12	22	30	26	3	17	11	12	18	6
Commerce de gros	24	39	78	54	42	33	46	45	20	33	46	37	31	36
Commerce de détail	133	231	249	222	193	246	273	327	136	158	137	159	122	118
Intermédiaires financiers et assurances	4	7	17	5	8	7	11	7	4	12	10	5	11	15
Services immobiliers et agences d'assurances	19	49	43	32	43	35	48	33	11	11	7	5	10	6
Services aux entreprises	23	50	61	49	44	75	79	73	35	44	35	37	33	41
Hébergement et restauration	70	78	111	85	79	115	141	127	93	97	69	84	51	42
Autres industries de services	50	88	105	78	67	84	134	129	53	76	107	100	83	50

Industries selon le SCIAN²	2004	2005
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	42	39
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	1	0
Services publics	1	0
Construction	87	84
Fabrication	19	18
Commerce de gros	32	30
Commerce de détail	111	112
Transport et entreposage	71	77
Industrie de l'information et industrie culturelle	2	6
Finance et assurances	9	7
Services immobiliers et services de location et de location à bail	15	11
Services professionnels, scientifiques et techniques	18	26
Gestion de sociétés et d'entreprises	3	0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	21	24
Arts, spectacles et loisirs	11	19
Hébergement et services de restauration	51	56
Autres services, sauf les administrations publiques	39	51

1. Classification type des industries, 1980.

2. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Note : Le Bureau du surintendant des faillites Canada classe les faillites d'entreprises selon la Classification type des industries de 1980 pour la période de 1990 à 2003, et selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord en 2004 et en 2005.

Source : Bureau du surintendant des faillites Canada.

Tableau A6-3 Nombre de faillites par industrie — Québec, 1990 à 2005

Industries selon la CTI¹	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Agricoles et services connexes	76	91	73	58	69	44	71	61	54	58	54	69	33	53
Pêche et piégeage	15	17	4	4	3	4	4	3	4	7	3	2	4	1
Exploitation forestière et services forestiers	47	50	73	29	30	32	63	71	64	51	55	65	54	64
Mines, carrières et puits de pétrole	4	8	6	5	5	5	1	5	2	10	9	2	1	4
Manufacturières	443	517	523	456	431	469	561	409	344	355	306	326	269	251
Construction	557	620	595	403	456	513	506	441	304	302	332	279	208	207
Transport et entreposage	230	226	228	170	132	159	216	232	152	160	184	230	176	164
Communications et services publics	40	24	24	12	21	34	53	30	22	29	28	25	27	27
Commerce de gros	400	458	460	373	368	417	526	427	237	316	218	191	184	185
Commerce de détail	1 231	1 283	1 311	1 231	1 136	1 254	1 347	979	683	889	600	557	395	375
Intermédiaires financiers et assurances	46	56	31	26	25	20	34	26	24	18	18	18	33	49
Services immobiliers et agences d'assurances	94	165	162	182	156	164	155	94	62	94	66	40	38	39
Services aux entreprises	245	279	312	341	291	348	420	295	286	279	254	214	190	188
Hébergement et restauration	634	755	857	736	778	947	965	820	529	652	495	369	259	312
Autres industries de services	504	558	573	494	467	608	719	587	427	514	326	370	302	241

Industries selon le SCIAN²	2004	2005
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	74	71
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	9	2
Services publics	2	0
Construction	186	168
Fabrication	287	261
Commerce de gros	106	108
Commerce de détail	310	257
Transport et entreposage	146	129
Industrie de l'information et industrie culturelle	58	42
Finance et assurances	54	40
Services immobiliers et services de location et de location à bail	52	38
Services professionnels, scientifiques et techniques	103	99
Gestion de sociétés et d'entreprises	15	15
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	66	82
Arts, spectacles et loisirs	41	28
Hébergement et services de restauration	286	204
Autres services, sauf les administrations publiques	135	128

1. Classification type des industries, 1980.

2. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Note : Le Bureau du surintendant des faillites Canada classe les faillites d'entreprises selon la Classification type des industries de 1980 pour la période de 1990 à 2003, et selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord en 2004 et en 2005.

Source : Bureau du surintendant des faillites Canada.

Tableau A6-4 Nombre de faillites par industrie — Ontario, 1990 à 2005

Industries selon la CTI¹	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Agricoles et services connexes	36	24	29	29	23	36	24	23	17	27	30	36	38	31
Pêche et piégeage	2	2	3	4	3	1	7	4	4	4	5	0	0	5
Exploitation forestière et services forestiers	11	5	10	16	9	12	10	17	16	9	8	22	19	24
Mines, carrières et puits de pétrole	6	6	3	3	1	9	2	4	3	2	4	9	2	4
Manufacturières	300	318	326	317	289	275	273	244	221	215	221	326	271	281
Construction	482	668	696	648	519	602	513	489	467	403	405	393	404	410
Transport et entreposage	183	237	239	192	133	99	142	197	137	171	226	371	253	250
Communications et services publics	25	30	35	43	27	35	43	48	47	47	43	39	33	45
Commerce de gros	184	224	277	211	174	194	214	163	139	153	169	175	173	204
Commerce de détail	725	882	976	895	868	820	855	780	726	632	633	592	498	504
Intermédiaires financiers et assurances	33	68	88	86	88	69	49	42	34	33	33	47	35	49
Services immobiliers et agences d'assurances	61	125	134	143	97	103	98	87	74	68	58	43	38	35
Services aux entreprises	221	266	362	363	235	251	293	274	291	237	251	296	309	262
Hébergement et restauration	336	387	565	506	485	487	546	525	488	478	427	530	418	362
Autres industries de services	238	325	404	445	338	347	353	380	398	369	361	323	328	255

Industries selon le SCIAN²	2004	2005
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	67	54
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	2	5
Services publics	6	9
Construction	356	464
Fabrication	283	274
Commerce de gros	157	123
Commerce de détail	393	414
Transport et entreposage	221	226
Industrie de l'information et industrie culturelle	45	40
Finance et assurances	25	25
Services immobiliers et services de location et de location à bail	37	55
Services professionnels, scientifiques et techniques	214	189
Gestion de sociétés et d'entreprises	10	9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	113	125
Arts, spectacles et loisirs	76	65
Hébergement et services de restauration	322	359
Autres services, sauf les administrations publiques	164	218

1. Classification type des industries, 1980.

2. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Note : Le Bureau du surintendant des faillites Canada classe les faillites d'entreprises selon la Classification type des industries de 1980 pour la période de 1990 à 2003, et selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord en 2004 et en 2005.

Source : Bureau du surintendant des faillites Canada.

Tableau A6-5 Nombre de faillites par industrie — Région des Prairies, 1990 à 2005

Industries selon la CTI¹	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Agricoles et services connexes	276	330	283	267	215	196	200	165	181	191	145	140	132	148
Pêche et piégeage	0	1	0	1	0	1	3	2	2	1	2	1	0	2
Exploitation forestière et services forestiers	7	11	13	7	6	18	15	28	27	17	33	24	29	18
Mines, carrières et puits de pétrole	33	31	53	35	16	33	25	17	32	61	45	19	55	52
Manufacturières	101	125	112	109	123	106	115	88	99	68	69	77	83	105
Construction	307	301	321	331	399	598	519	378	414	457	485	489	529	532
Transport et entreposage	229	236	192	143	149	167	230	199	180	277	328	295	317	267
Communications et services publics	24	20	33	41	29	45	31	34	44	24	27	42	45	52
Commerce de gros	98	94	94	82	88	105	67	69	41	26	54	65	54	77
Commerce de détail	428	457	489	451	439	449	458	350	320	352	298	347	298	285
Intermédiaires financiers et assurances	18	15	18	19	19	15	25	4	11	7	11	12	13	20
Services immobiliers et agences d'assurances	64	69	88	59	70	120	95	41	38	18	45	35	40	33
Services aux entreprises	132	137	161	149	151	181	215	170	99	113	133	153	142	140
Hébergement et restauration	236	238	240	226	251	307	301	232	227	200	204	223	203	242
Autres industries de services	174	180	198	192	223	296	345	284	302	353	491	439	615	255

Industries selon le SCIAN²	2004	2005
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	170	188
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	54	41
Services publics	1	0
Construction	543	440
Fabrication	80	75
Commerce de gros	71	50
Commerce de détail	239	187
Transport et entreposage	273	187
Industrie de l'information et industrie culturelle	12	13
Finance et assurances	23	20
Services immobiliers et services de location et de location à bail	50	44
Services professionnels, scientifiques et techniques	116	74
Gestion de sociétés et d'entreprises	1	7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	82	71
Arts, spectacles et loisirs	28	32
Hébergement et services de restauration	176	143
Autres services, sauf les administrations publiques	150	108

1. Classification type des industries, 1980.

2. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Note : Le Bureau du surintendant des faillites Canada classe les faillites d'entreprises selon la Classification type des industries de 1980 pour la période de 1990 à 2003, et selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord en 2004 et en 2005.

Source : Bureau du surintendant des faillites Canada.

Tableau A6-6 Nombre de faillites par industrie — Colombie-Britannique, 1990 à 2005

Industries selon la CTT¹	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Agricoles et services connexes	23	21	17	12	12	14	2	10	8	9	24	13	16	25
Pêche et piégeage	13	18	2	6	6	8	7	3	1	4	5	3	0	6
Exploitation forestière et services forestiers	33	65	65	29	16	18	23	27	39	37	26	40	29	35
Mines, carrières et puits de pétrole	6	6	5	6	2	2	2	2	0	1	2	1	3	2
Manufacturières	107	117	111	60	76	71	81	70	86	83	99	130	112	100
Construction	200	243	180	209	224	275	263	216	223	202	174	150	151	191
Transport et entreposage	107	158	98	69	50	42	59	66	72	62	58	67	75	91
Communications et services publics	4	16	8	8	5	19	4	9	7	20	9	8	12	15
Commerce de gros	81	102	75	65	46	57	44	45	39	43	65	51	38	39
Commerce de détail	204	182	165	124	159	155	161	140	162	160	153	159	135	136
Intermédiaires financiers et assurances	12	20	19	16	9	8	6	13	10	21	15	38	25	20
Services immobiliers et agences d'assurances	26	26	23	17	12	19	19	17	16	16	14	10	12	13
Services aux entreprises	75	98	80	76	51	47	57	38	53	54	79	104	84	85
Hébergement et restauration	146	98	99	83	85	117	110	98	120	93	112	102	102	93
Autres industries de services	87	97	81	65	59	107	87	120	169	258	119	183	283	127

Industries selon le SCIAN²	2004	2005
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	59	48
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0	4
Services publics	2	0
Construction	167	158
Fabrication	68	71
Commerce de gros	24	26
Commerce de détail	150	124
Transport et entreposage	91	71
Industrie de l'information et industrie culturelle	23	14
Finance et assurances	7	8
Services immobiliers et services de location et de location à bail	21	18
Services professionnels, scientifiques et techniques	61	37
Gestion de sociétés et d'entreprises	10	8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	48	39
Arts, spectacles et loisirs	18	11
Hébergement et services de restauration	95	71
Autres services, sauf les administrations publiques	54	60

1. Classification type des industries, 1980.

2. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Note : Le Bureau du surintendant des faillites Canada classe les faillites d'entreprises selon la Classification type des industries de 1980 pour la période de 1990 à 2003, et selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord en 2004 et en 2005.

Source : Bureau du surintendant des faillites Canada.

Bibliographie

Baldwin, J., T. Gray, J. Johnson, J. Proctor, M. Rafiquzzaman et D. Sabourin 1997. *Les faillites d'entreprises au Canada*. N° 61-525-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Bureau du surintendant des faillites Canada (BSFC). 2002. *Rapport sur la mise en application de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. N° Iu4-3/2002 au catalogue. Ottawa : Industrie Canada.

Bureau du surintendant des faillites Canada (BSFC). 1999 à 2005. *Sommaire des statistiques annuelles pour l'année civile*. Industrie Canada.

http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inbsf-osb.nsf/fr/h_br01011f.html
(consulté le 10 mars 2006).

Bureau du surintendant des faillites Canada (BSFC). 1980 à 1998. *Sommaire des statistiques annuelles pour l'année civile*. Consommation et Corporations Canada.

Gouvernement du Canada. s.d. Événements économiques clés : 1989 – Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Suppression des obstacles au commerce.

<http://economiecanadienne.gc.ca/francais/economy/1989economic.html>
(consulté le 20 juin 2006).